

Alexis Léonas

# MUSE, ÉTRANGÈRE

Anthologie poétique  
de l'Europe française  
(XVIII<sup>e</sup> siècle)

*avec vingt-neuf vignettes originales  
de Ekaterina Gerasimova-Bosky*

Éditions Éoliennes / Solivagus  
Bastia – Kiel  
2015

Einbandgestaltung: Karoline Maselka  
Satz und Layout: René Hübner  
Satzvorbereitung: Jens Hülsen

Gedruckt auf säurefreiem und alterungsbeständigen Papier

Alle Rechte vorbehalten. Das Werk ist einschließlich aller seiner Teile urheberrechtlich geschützt. Der Nachdruck oder die Übersetzung des Werkes als Ganzes oder seiner Teile sowie die Verarbeitung in elektronischen Datenverarbeitungs- und Kommunikationssystemen, seine Vervielfältigung oder Verbreitung durch jedwedes Verfahren sind ohne schriftliche Genehmigung des Verlages untersagt.

Gedruckt in Ungarn



  
SOLIVAGUS  
*Verlag*

## PRÉFACE

*Cette anthologie réunit des poètes de langue française originaires d'autres pays que la France. Pour ces auteurs, le français représentait la langue de la culture et son adoption procédait d'un choix, plus ou moins conscient, entre d'autres possibilités d'expression, plus ou moins explorées. Etrangers venus s'établir sur le sol français ainsi que lettrés n'ayant jamais quitté leur propre pays, ces poètes se trouvent réunis par leur amour de la langue française, à laquelle ils ont eu recours pour exprimer—ou tenter d'exprimer—le sentiment poétique.*

*à la mémoire d'Imre Toth*

*Le livre, justement célèbre, de Marc Fumaroli « Quand l'Europe parlait français » (Paris, 2001) a été la source d'inspiration et le modèle de notre projet. « Quand l'Europe parlait français » offre au lecteur le meilleur de la prose de l'Europe française. Nous nous proposons de donner un « volume deux », un « Quand l'Europe rimait français » consacré cette fois à la poésie.*

*Notre objectif était de sauver de l'oubli les poètes de l'Europe française disparus en raison du fossé qui s'est creusé entre les peuples de l'Europe après l'apparition des nationalismes. Abandonnés par leurs cultures nationales, qui n'avaient besoin que de chanter s'exprimant dans leurs propres langues, ces auteurs n'ont pas été réclamés non plus par la culture française, devenue elle aussi nationale et confinée à l'hexagone. Nous nous dispensons, ainsi, de rassembler les écrivains des émigrations françaises : des Réfuges, hollandais et allemand, et de l'émigration des temps de la Révolution, — reconnus par la France comme faisant partie de son héritage.*

---

Les auteurs de ce recueil sont « étrangers » à plusieurs titres : des Allemands, des Russes, des Hongrois qui n'ont pas séjourné en France, sinon de manière passagère, et qui ont écrit en français aussi bien que dans leur propre langue ; des ressortissants des zones frontalières de la France où la francophonie était présente, comme la Suisse, la Flandre et le Piémont, mais dont la carrière littéraire se déroulait en dehors de la France, enfin des étrangers qui ont vécu et écrit en France même, tel Antoine Hamilton, le chevalier de Rutledge ou l'abbé Cerutti.

L'auteur idéal de notre anthologie aurait comme langue maternelle une langue autre que le français, qu'il aurait appris, lui, par l'étude. Cependant, appliquée à la culture du XVII<sup>e</sup>–XVIII<sup>e</sup> siècle, la notion moderne de « native speaker » a ses limites. Elles apparaissent en particulier si on réfléchit sur le rapport à la langue apprise, aujourd'hui et naguère, et notamment sur le latin qui était à la base de tout enseignement à travers l'Europe, et dont la maîtrise active et passive était préalable à toute tentative d'écriture dans une langue parlée. Composer dans une langue acquise signifie, aujourd'hui où ce type de formation n'existe plus, toute autre chose qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle. Tôt commencé, l'apprentissage linguistique amenait à une compétence presque égale, sinon supérieure, à celle de la langue première.

Nous aurions pu nous en tenir au bilinguisme comme au fil conducteur dans notre choix des auteurs si la variété des attitudes envers les langues au XVIII<sup>e</sup> s. permettait d'en parler sans avoir à établir de distinctions. Si le comte Feketé de Galanta pouvait rimer en français aussi bien qu'en son hongrois natal, le roi de Prusse Frédéric le Grand, lui, affichait un certain dégoût pour l'allemand, qu'il utilisait pourtant dans les affaires de l'armée et de l'état. Le Chevalier de Rutledge, quoique né sur le sol français – et donc 'native speaker' par définition – sut garder le contact avec l'anglais, dont témoignent ses traductions et ses imitations faites sur des modèles venus d'Albion.

Nous proposons donc de faire appel aussi, à côté du bilinguisme, à la notion d'« étrangeté » comme critère de sélection pour cette Anthologie. Cette notion sert ici à caractériser une forme d'écriture qui se développe en dehors de son contexte habituel. L'« étrangeté » est en rapport direct avec la situation du poète : qu'il écrive des vers français en pleine Prusse ou en Russie ou qu'il en écrive en France tout en étant Anglais, Polonais ou Russe, c'est l'aspect extraordinaire de sa démarche qui nous la rend intéressante.

De la rupture avec le continuum culturel et linguistique naît cette poésie « sans frontières » que nous essayons de réunir dans ce livre. Et c'est toujours cette idée d'« étrangeté » qui nous permet d'inclure dans cette anthologie quelques personnages stricto sensu unilingues : l'abbé Cerutti, quoiqu'il soit né à Turin – ville à moitié francophone à l'époque – et qu'il n'écrive qu'en français, le Prince de Ligne qui aurait considéré le français comme sa langue maternelle, mais qui se trouvait sur les marges par rapport au mainstream linguistique et culturel de la France.

---

Dans ses « Observations sur l'art de traduire... » (1759), D'Alembert fait la remarque suivante<sup>1</sup> : « On se trouve quelquefois avec des étrangers de beaucoup d'esprit, qui parlent facilement et hardiment notre langue ; en conversant ils pensent en leur langue, et traduisent dans la nôtre, et nous regrettons souvent que les termes énergiques et singuliers qu'ils emploient ne soient point autorisés par l'usage. »

De la secrète admiration pour ces termes « énergiques et singuliers », D'Alembert en vient à la traduction : « La conversation de ces étrangers (en la supposant correcte) est l'image d'une bonne traduction. L'original

<sup>1</sup> Nous tirons l'extrait de ce traité de : L. d'Hulst (éd.), *Cent ans de théorie française de la traduction. De Batteux à Littré (1748–1847)*, Lille, 1990, p.40.

doit y parler notre langue, non avec cette timidité superstitieuse qu'on a pour sa langue naturelle, mais avec cette noble liberté, qui fait emprunter quelques traits d'une langue pour en embellir légèrement une autre. Alors la traduction aura toutes les qualités qui doivent la rendre estimable : l'air facile et naturel, l'empreinte du génie de l'original, et en même temps ce goût de terroir que la teinture étrangère doit lui donner.»

Ce « goût de terroir » constitue le point de départ de notre enquête sur la poésie francophone du XVIII<sup>e</sup> siècle. Plutôt que de regarder du côté de la traduction, nous nous sommes tournés vers la poésie écrite par ces étrangers « de beaucoup d'esprit ». Que restait-il de ces termes « énergiques et singuliers » quand ces illustres étrangers faisaient eux-mêmes des vers français ?

Les textes réunis dans cette Anthologie proposent des réponses fort variées à cette question. Plus encore que la traduction proprement dite, la poésie est le lieu privilégié de rencontre entre « la timidité superstitieuse » et la « noble liberté » dans le traitement du langage.

Une illustration tirée des vers du baron de Trenck<sup>2</sup> rend tangibles ces enjeux. Emprisonné au château de Magdebourg, Trenck s'amusait à faire des vers français qu'il fit plus tard publier dans ses Mémoires. Pour la publication en France, le texte des Mémoires fut revu par un éditeur qui n'hésitait pas à retoucher les poésies. Voici un spécimen de la « version originale » avec, en vis-à-vis, sa réécriture :

<sup>2</sup> Pour les détails bibliographiques, voir le chapitre consacré à Trenck dans cette Anthologie.

<i>L'accident de la naissance</i>	
<i>Fait des tigres pour l'horreur</i>	
<i>Et aux chats le même cœur,</i>	<i>La nature a formé le tigre pour l'horreur,</i>
<i>Dans un corps plein d'impuissance.</i>	<i>Avec moins de pouvoir, le chat a même cœur :</i>
<i>Le vouloir ne manque pas :</i>	<i>Le traître, habile par faiblesse,</i>
<i>Mais n'étant que faibles chats,</i>	<i>Au lieu de force, use d'adresse.</i>
<i>Ils badinent lorsqu'ils grattent,</i>	<i>Mais le Ciel connaît les cris</i>
<i>Vous échappez à leurs pattes :</i>	<i>Et les larmes des souris.</i>
<i>Mais le Ciel connaît les cris</i>	
<i>Et les larmes des souris.</i>	

On comprend la logique du correcteur inconnu : ses rimes sont plus sûres, ses rythmes moins sauvages, l'enchaînement des idées plus clair. Mais quelle perte quant à l'expressivité !

Loin de nous l'idée de proposer Trenck comme un parangon de liberté poétique victime de l'esprit philistin de son éditeur (distribution des rôles qui aurait certainement plu au baron). Non ridere sed intellegere : la tâche que nous nous sommes fixées est celle de suivre les tours et les détours de l'écriture poétique susceptible de nous offrir la « teinture étrangère » dont parlait d'Alembert.

Mesurer le degré auquel cette teinture transparait ou disparaît derrière le formalisme poétique est une entreprise intellectuelle qui justifie à elle seule, pour ainsi dire, ce recueil d'auteurs peu connus, sinon obscurs.

L'interférence du ton « étranger » dépasse le domaine du bon usage. Elle remet en cause les conventions littéraires et le goût reçu, élargissant en quelque sorte le domaine du fait littéraire. En cela, elle s'aligne, souvent inconsciemment, sur l'évolution littéraire universelle.

Lisons cette belle épigramme que George-Louis von Bar consacre à un recueil d'oraisons funèbres :

Ici, la pompe de la chaire,  
Brille en si beaux atours de deuil,  
Que la Mort lisant ce recueil,  
Doit baiser sa faux sanguinaire.

La Mort qui avec joie donne un baiser à sa « faux sanguinaire », est une drôle d'image : elle aurait assurément plu aux poètes de la génération romantique. Mais dans la première moitié du XVIII<sup>e</sup> cet imaginaire relève trop de la barbarie. Ne serait-ce pas là une des premières apparitions, dans les lettres françaises, du phantasme gothique?

Un dernier exemple : un rondeau d'Antoine Hamilton qui manie habilement l'archaïsme pour peindre la chevalerie d'antan :

Toujours mettaient amour dessous leurs lois,  
Jeunes beautés de bénigne nature ;  
Et voyait-on bien reçus chez les Rois  
Preux chevaliers couverts de fine armure.

Sur le plan du bon usage, Hamilton est irréprochable, mais on ne peut s'empêcher de voir, derrière ces « jeunes beautés de bénigne nature », le sourire de l'humour anglais.

L'attrait littéraire relève en quelque sorte de l'exotisme pur : l'idée d'un exotisme issu d'un mélange d'imperfections et de beautés nous renvoie directement au domaine poétique. Ne découvre-t-on pas une touche de poésie là où, derrière l'aspect lisse, typique de l'écriture du XVIII<sup>e</sup>, se meut quelque chose d'étranger, soit une métrique irrégulière, soit un tour inattendu, soit un contenu bizarre ? Moments où se révèle une expressivité autre qui est—peut-être—l'essence même de toute poésie.

Cependant, l'intérêt de cette Anthologie est de prime abord linguistique. Le français du dix-huitième, déjà bien étudié, reçoit ici un éclairage particulier et nouveau. Rimer dans une langue acquise est une entreprise ardue qui permet d'entrevoir, à travers les vices et les charmes de la composition, le fonctionnement de la machine linguistique que l'on aurait du mal à saisir dans un autre contexte.

Les amateurs de la poésie du XVIII<sup>e</sup> trouveront ici des matériaux pour compléter le tableau de l'évolution du vers français. L'intérêt du recueil vient non seulement de ce qu'il permet de suivre les fluctuations de la mode littéraire, imposée au reste de l'Europe par la France métropolitaine, mais aussi de ce qu'il aide à découvrir les voies cachées par lesquelles pénétrait l'influence étrangère provenant d'Italie, d'Allemagne, de Suisse ou d'Angleterre.

Cette anthologie offre aussi un tableau mouvant du XVIII<sup>e</sup> s. avec ses divers acteurs dont les parcours—tantôt banals, tantôt bizarres—se croisent avec une fréquence surprenante. Aristocrates, aventuriers, jésuites, militaires, savants qui remplissent ce volume font de lui une galerie de portraits rares et amusants. La variété biographique qui s'y révèle pourrait presque servir d'introduction au siècle des Lumières. Quoiqu'on puisse dire de leur attrait esthétique, les vers de circonstance, dont le siècle était prodigue, peuvent mieux raconter son quotidien que des volumes d'histoire. Le cadre historique du recueil est celui du XVIII<sup>e</sup> s. conçu au sens large—du dernier tiers du XVII<sup>e</sup> s. jusqu'à la fin des guerres napoléoniennes et au Congrès de Vienne (1814–15).

Le titre de poète ne doit pas être attribué à la légère, surtout quand il s'agit d'un siècle où le titre d'homme galant ou de femme galante impliquait, entre autres, l'aisance à faire des vers. Nous proposons de n'inclure

## Préface

· 12 ·  
*dans cette Anthologie que des auteurs qui ont eu le courage, sinon la présomption, de publier leurs poésies. A quelques exceptions près, nous présentons des auteurs dont les œuvres ont vu le jour de leur vivant et qui avaient une chance quelconque d'être connus et d'exercer une influence sur leurs contemporains.*

*Cette anthologie a été conçue comme un florilège plus ou moins complet des poètes étrangers francophones du XVIII<sup>e</sup> siècle. Les contraintes techniques font que le volume actuel ne comporte qu'un tiers des auteurs découverts lors des recherches préalables. La sélection publiée ici est le résultat d'un compromis établi en vue de présenter des auteurs de pays variés et de générations différentes, voire de talents inégaux.*

*C'est donc à regret qu'il a fallu renoncer à donner au public les vers de Leibniz ou de Casanova, et ceux d'une foule de personnages moins illustres mais non moins dignes d'intérêt, comme le liégeois baron de Walef, le russe André Chouvalov ou le suisse Samuel Henzi. Il a été fort douloureux de rejeter des auteurs comme l'humoriste hollandais Juste van Effen (auteur de la Comparaison d'Homère avec Chapelain), le prince Golenitchev-Koutouzov (neveu du Koutouzov de 1812), Emmanuel Salchli, le poète du Mal, ou Basile Pouchkine, l'oncle d'un célèbre neveu—choix dont l'auteur de cette anthologie n'assume la responsabilité qu'à contrecœur.*

*Dans la sélection de poèmes, notre objectif était d'offrir, pour chacun des auteurs, une présentation équilibrée entre des œuvres marquées des grâces typiques du siècle et des œuvres qui s'écartent des voies battues. Tout en reconnaissant la subjectivité inévitable dans une entreprise de ce type, nous avons essayé de fournir l'image la plus complète de chaque auteur, dans ce qu'il a à la fois d'original et d'ordinaire.*